Bon de Souscription — Programme « Objet de Demain »

Soutien exclusif à la Recherche, au Développement (R&D) et au prototypage des savoir-faire bretons

1. LE PROJET SOUTENU

Par ce bon de souscription, le mécène soutient directement les phases de **Recherche, Développement et Prototypage** d'une série d'objets utilitaires d'excellence conçus par des artisans en Bretagne :

- **Objectif R&D :** Financer le temps de conception et de recherche de l'artisan, l'achat des matières premières nobles et locales (bois de pays, céramique, lin breton, métal) ainsi que la création des outillages techniques (moules, gabarits) et premiers prototypes.
- **Impact Économique & Social :** La prise en charge collective des coûts de R&D par le mécénat permet de réduire de **30 % à 40 %** le coût de revient et le prix de vente public final, rendant ainsi l'artisanat d'excellence accessible au plus grand nombre.

2. ENGAGEMENT DU MÉCÈNE

☐ Entreprise / Personne morale ☐ Particulier

Nom / Raison sociale : _____

Représentant(e) légal(e) (si entreprise) :

_____

Adresse complète : _____

E-mail (pour l'envoi du reçu fiscal) :

_____

Montant du don : _____ **€**

3. AVANTAGES FISCAUX & RECONNAISSANCE

Conformément aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts (CGI), votre don ouvre droit à une réduction d'impôt et donne lieu à l'émission d'un reçu fiscal officiel (**Cerfa n° 11580*05**) :

- **Pour les Entreprises (Art. 238 bis du CGI) :** Réduction d'impôt sur les sociétés (IS) égale à **60 % du montant du don**, dans la limite de 20 000 € ou 5 ‰ (0,5 %) du chiffre d'affaires annuel hors taxes.
- **Pour les Particuliers (Art. 200 du CGI) :** Réduction d'impôt sur le revenu égale à **66 % du montant du don**, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

En complément, dans le strict respect du cadre légal du mécénat d'intérêt général, l'Association s'engage à :

- **Visibilité :** Apposer la mention *« Soutenu par [Votre Nom] »* sur la fiche de présentation ou le packaging de l'objet issu de cette recherche.
- **Récit :** Intégrer le mécène dans la présentation institutionnelle et le storytelling de la collection (site internet, supports culturels).
- **Transparence :** Remettre un **rapport d'impact annuel** détaillant l'utilisation précise des fonds alloués à la R&D et le volume de pièces mises à disposition du public.

4. MODALITÉS DE RÈGLEMENT & SIGNATURE

☐ **Par chèque** à l'ordre de : *Association Les Ateliers de TERR(IT)OIR* (à adresser au 13 rue de Goasanneyec, 29590 Pont-de-Buis-lès-Quimerch)

Fait à : _____ **Le :** _____ / _____ / 2026	**Signature du Mécène** *(et cachet pour les entreprises)* :